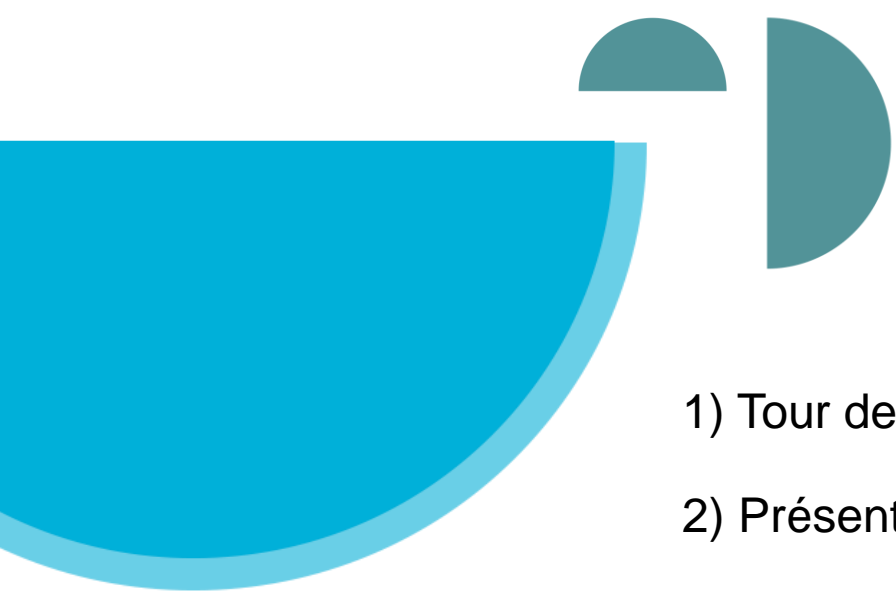


## Club des conventionnés

**Mardi 16 avril 2024 de 9h30 à 14h**

- 
- 1) Tour de table et actualités
  - 2) Présentation de Cap emploi Calvados par Gwenaël DUPUIS Directeur adjoint
  - 3) La place de la politique handicap au sein de la politique RH
  - 4) Les défis du référent handicap
  - 5) Rapport de la Cour des Comptes sur le FIPHFP
  - 6) Traitement de situations
  - 7) Divers

# Liste des employeurs conventionnés en Normandie

---



- |                                        |                                 |
|----------------------------------------|---------------------------------|
| 1) CHU Caen                            | 11) Conseil départemental 76    |
| 2) EPSM Caen                           | 12) Région Normandie            |
| 3) CHU Rouen                           | 13) Ville du Havre              |
| 4) CH Le Havre                         | 14) Ville de Rouen              |
| 5) IDEFHI                              | 15) Rouen métropole             |
| 6) CH Fécamp                           | 16) GIP LABEO                   |
| 7) Conseil départemental du Calvados   |                                 |
| 8) Caen La Mer                         | A venir                         |
| 9) Evreux Portes de Normandie          | Université de Caen              |
| 10) Conseil départemental de la Manche | Conseil départemental de l'Orne |
|                                        | Centre Hospitalier du Rouvray   |

# 1) Tour de table et actualités

---

[Jean-Charles.ENOT@laboratoire-labeo.fr](mailto:Jean-Charles.ENOT@laboratoire-labeo.fr)

[marylene.le.boucher@manche.fr](mailto:marylene.le.boucher@manche.fr)

[melanie.riviere@epsm-caen.fr](mailto:melanie.riviere@epsm-caen.fr)

[sebastien.lefilliatre@unicaen.fr](mailto:sebastien.lefilliatre@unicaen.fr)

[nina.senecal@unicaen.fr](mailto:nina.senecal@unicaen.fr)

[Linda.FOURNERIE@calvados.fr](mailto:Linda.FOURNERIE@calvados.fr)

[Thomas.NUGUES@calvados.fr](mailto:Thomas.NUGUES@calvados.fr)

[sophie.brault@calvados.gouv.fr](mailto:sophie.brault@calvados.gouv.fr)

[xavier.guerin-maillard@calvados.gouv.fr](mailto:xavier.guerin-maillard@calvados.gouv.fr)

[jean-pierre.degardin@culture.gouv.fr](mailto:jean-pierre.degardin@culture.gouv.fr)

[correspondant-handicap@ac-normandie.fr](mailto:correspondant-handicap@ac-normandie.fr)

[vanessa.delente@pole-emploi.fr](mailto:vanessa.delente@pole-emploi.fr)

[leveque-c@chu-caen.fr](mailto:leveque-c@chu-caen.fr)



## 2) Présentation de Cap emploi Calvados par Gwenaël DUPUIS Directeur adjoint



# Les missions de CAP EMPLOI

Présentation du 12/04/2024



# Offre de services CAP EMPLOI

MON CONSEIL  
EN ÉVOLUTION  
PROFESSIONNELLE

Dans l'emploi  
Salariés BOE  
Indépendants BOE



Vers l'emploi  
DEBOE



1. L'autonomie (bonnes décisions, connaissance de soi, objectifs cohérents...)
2. La proximité avec le marché du travail (compétences)
3. Fort besoin lié au rétablissement
4. Fort besoin de compensation

CAP  
EMPLOI

Sécurisation du parcours :

- Travail sur le projet professionnel
- Mobilisation des moyens de compensation du handicap (PAS)
- Rétablissement / acceptation du handicap

# Les moyens de compensation



**Prestations d'appui spécifiques (PAS) : mentales, cognitives, psy, motrices, visuelles et auditives**



**EMPLOI / FORMATION**

# Les moyens de compensation

LE CENTRE DE RESSOURCE INDEXÉ DE LA COMPENSATION DU HANDICAP

= base de données sur la compensation axée sur :

- Mutualisation des connaissances par autoalimentation
- Participation à une veille commune sur les situations,
- Tendre à une harmonisation qualitative du service rendu
- Donner des points de repères pragmatiques sur les choix et leur pertinence

# Le rétablissement

LE RÉTABLISSEMENT EST LA RECONSTRUCTION QUI SUIT UNE MALADIE OU UN ACCIDENT. C'EST UN PROCESSUS QUI PERMET DE RETROUVER UNE CAPACITÉ À AGIR ET À ÊTRE ACTEUR DE SON PROPRE PARCOURS.



**= se reconstruire après une perte de capacité et retrouver une maîtrise de son parcours :**

- Choc et déni
- Renoncement et désespoir
- Espoir et remise en cause
- Volonté d'agir
- Responsabilité et pouvoir d'agir



# Implantation de CAP EMPLOI

- EN FRANCE : 1 CAP EMPLOI PAR DÉPARTEMENT
- EN NORMANDIE : 6 CAP EMPLOI



## **CAP EMPLOI 14**

Handicap, recrutement & maintien

4-6 rue Ferdinand Buisson  
14280 St Contest  
Tel : 02 31 93 24 24

## **CAP EMPLOI 50**

Handicap, recrutement & maintien

173 rue Antoine Lavoisier, 50180 Agneaux - 02.33.72.55.10  
8 Parc de la Baie, 50300 Le Val St Père - 02.33.72.55.20  
Place Jean Moulin, 50100 Cherbourg en Cotentin - 02.33.72.55.15

## **CAP EMPLOI 27**

Handicap, recrutement & maintien

32 rue Politzer, 27000 Evreux  
Antenne de Val de Reuil - 101 rue Grande  
Autres sites : Vernon, Bernay, Pont Audemer

## **CAP EMPLOI 61**

Handicap, recrutement & maintien

48 Rue Lazare Carnot, 61 000 Alençon  
Autres sites de délivrance du CEP : Flers, La Ferté, L'Aigle, Argentan,  
Mortagne.  
Tel : 02 33 31 01 31

# CONTACTS

## CAP EMPLOI NORMANDS

## **CAP EMPLOI 76 ROUEN DIEPPE**

Handicap, recrutement & maintien

22 place Gadeau de Kerville, 76100 Rouen  
Tel : 02 35 03 74 68

## **CAP EMPLOI 76 LE HAVRE**

Handicap, recrutement & maintien

58 Rue du Général Chanzy, 76600 Le Havre  
Tel : 02 35 22 71 21

### 3) La place de la politique handicap au sein de la politique RH

---



- Témoignages et discussions sur **les enjeux et les motivations** en faveur de la politique handicap, y compris les arguments qui ont convaincu les décideurs.
- Échanges sur les objectifs et **les résultats attendus ou observés** de la mise en œuvre de leur politique handicap, de l'importance de la structurer et des résultats.



## 4) Les défis du référent handicap

---

- Témoignage **d'un référent handicap** sur son expérience au sein de l'organisation, y compris la manière dont il a trouvé sa place et les aptitudes nécessaires.
- Discussion sur les **difficultés** qui peuvent être rencontrées et les **stratégies** pour stabiliser la fonction de Référent compte tenu du taux de rotation élevé des Référents handicap.

# Rappel des outils de gestion des conventions

---

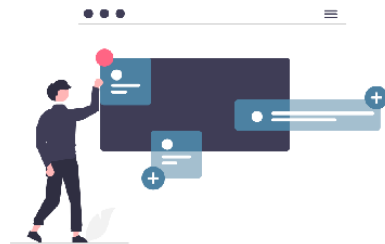


Guide d'utilisation - Service de conventionnement auprès du FIPHP

29 mars 2023

## Guide d'utilisation

Service de conventionnement auprès du FIPHP



Date de dernière modification : 29 mars 2023



Page 1 sur 23





# 4 fiches

## Service de conventionnement auprès du FIPHP Mes dépenses

Date de dernière modification : 29 mars 2023

### Sommaire

I- Conditions d'accès à « Mes dépenses »	2
1. Onglet « Liste des dépenses »	3
4.1 Tableau de la liste des dépenses	4
4.2. Utilisation des filtres	5
4.3. Supprimer une dépense	6
4.4. Onglet « Gestion du budget »	7
5. Détail d'une dépense	8
5.2. Supprimer une dépense	9
5.3. Reprendre la saisie d'une dépense	11
6. Saisie d'une dépense	12
6.2. Étape 1 – Aides et bénéficiaires	13
▪ Période de la dépense	13
▪ Type d'aide	14
▪ Sélection de l'aide	15
▪ Sélection de l'axe	16
▪ Montant de la dépense	16
▪ Part Employeur	20
6.3. Étape 2 – Pièces justificatives	20
6.4. Étape 3 – Confirmation de la dépense	22
7. Annexes	24
7.2.1. Statuts des dépenses	24

## Service de conventionnement auprès du FIPHP Dépôt du dossier de convention

Date de dernière modification : 29 mars 2023

### Sommaire

I- Ouverture du service de saisie d'une convention	2
II- Processus de saisie du dossier de convention	3
A. Démarrer la complétion de son dossier de convention	3
B. Tableau de bord de la convention	4
C. Rubrique Employeur	5
a. Rubrique Objectifs d'évolution du taux d'emploi	5
b. Rubrique Objectifs de maintien en l'emploi	7
c. Rubrique Objectifs de recrutement	7
d. Rubrique Plan d'action financier employeur	7
D. Rubrique CDG	8
a. Rubrique Objectif d'insertion	8
b. Rubrique Objectif qualification des acteurs	8
c. Rubrique Plan d'action financier CDG	8
E. Autres rubriques	8
a. Rubrique Identification de l'employeur	8
b. Rubrique Calendrier de la convention	11
c. Rubrique Pièces jointes	11
d. Rubrique Références bancaires	11
e. Rubrique Synthèse	12
III- Validation du dossier de convention	14

## Service de conventionnement auprès du FIPHP Coordonnées de la personne en charge du suivi de la convention

Date de dernière modification : 16 mars 2023

### Sommaire

1. Condition d'accès à « Coordonnées de la personne en charge du suivi de la convention »	2
2. « Coordonnées de la personne en charge du suivi de la convention »	4
2.1. Modification des coordonnées de la personne chargée du suivi de la convention	4
2.2. Annulation des modifications	6
2.3. Validation des modifications	7

## Service de conventionnement auprès du FIPHP Correction d'un dossier de convention, suite à une demande de corrections lors de l'instruction

Date de dernière modification : 29 mars 2023

### Sommaire

1. Notification d'une demande de correction du dossier	2
2. Détail d'un dossier au statut : Demande de correction	3
3. Modification de son dossier de convention suite à une demande de correction	5
3.1. Corriger mon dossier	5
3.2. Valider mon dossier après correction	6

# Webinaire

---



Replay du webinaire du 18 janvier 2023 à destinations des employeurs publics sur la dématérialisation du suivi des conventions :

<https://www.youtube.com/watch?v=M2ROXXMgH0A>

## 5) Rapport Cour des Comptes sur le FIPHFP



# Le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

Rapport d'observations définitives de la  
Cour des comptes

Mars 2024

Une gestion de la





## SYNTHESE

### Un renouveau des instances du FIPHFP qui doit permettre de consolider son positionnement et de renforcer son utilité

---



- La situation financière s'est redressée grâce à la progression des recettes
- L'EP a renforcé sa notoriété, en particulier auprès de la FPT, grâce notamment au relais efficace des DTH
- Le taux d'emploi des personnes en situation de handicap continue à augmenter
- Le comité national et la direction du fonds ont été renouvelés en 2022-2023



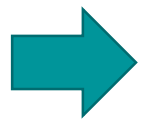
**La Cour des comptes préconise la mise au point d'une stratégie opérationnelle d'intervention pour le FIPHFP**

## SYNTHESE

# Une situation financière excédentaire qui pose la question de l'emploi des réserves accumulées et doit permettre une prise en compte plus équilibrée des trois fonctions publiques



- Le comportement des employeurs publics, la limitation des déductions dont bénéficie la FPE et l'augmentation des volumes de contrôle ont permis au FIPHFP de percevoir des recettes abondantes, de dégager des résultats excédentaires en 2021 et 2022 et d'augmenter de façon inédite ses réserves
- La question de l'utilisation de ces excédents au profit d'autres actions en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap mérite d'être posée
- La FPH ne bénéficie pas des dépenses d'intervention du fonds à hauteur de celles autres fonctions publiques



**La Cour des comptes préconise l'élaboration d'un plan stratégique d'utilisation des réserves, la démonstration plus claire de l'utilité des financements du FIPHFP pour le recrutement et le maintien en emploi des personnes en situation de handicap, une meilleure communication par le FIPHFP auprès de la FPH sur son offre et une amélioration des enquêtes de satisfaction, notamment auprès des bénéficiaires finaux.**



## SYNTHESE

### Des actions directes envers les employeurs qui marquent le pas de 2017 à 2022

---



- La part des aides directes et la part des conventions dans le total des dépenses d'intervention a enregistré une baisse
- L'impact final de l'action du FIPHFP est trop peu étudié et ne permet pas de valider l'utilité de ses financements ni de les prioriser selon leurs résultats
- Les conventions doivent inciter au recrutement plutôt que financer majoritairement le maintien dans l'emploi



**La Cour des comptes préconise d'alléger les modalités de sollicitation et d'instruction des aides, de simplifier la procédure de conventionnement, d'évaluer l'efficacité de chacun des types d'action du FIPHFP et d'évaluer l'impact global de l'action du FIPHFP sur le taux d'emploi.**



## ZOOM SUR L'ORGANISATION TERRITORIALE (pages 14-15)

---

- L'ensemble des missions des DTH et l'étendue de leur périmètre d'action constituent une charge importante pour une seule personne
- La professionnalisation des DTH, qui s'est accompagnée de tâches de reporting supplémentaires, et la réorganisation en grande région ont conduit à alourdir cette charge de travail.
- Des progrès ont été accomplis s'agissant de l'expertise requise pour être DTH et de leur formation dans le champ du handicap
- Des prestataires Handipacte sont venus appuyer l'action des DTH
- Mais le fait que le DTH soit seul constitue une fragilité



**La Cour des comptes préconise de garantir la continuité de présence du DTH en toute hypothèse.**





## Recommandation n°1 (FIPHFP)

---

**Elaborer un plan stratégique opérationnel en lien avec les orientations de la convention d'objectifs et de gestion (actuelles et à venir)**

### Actions engagées

- Lancement début 2024 de l'élaboration d'un plan stratégique
- Démarrage des travaux relatifs à l'élaboration de la prochaine COG FIPHFP-Etat-Caisse des dépôts et consignations



## Recommandation n°2 (FIPHFP)

---

**Resserrer les liens institutionnels et partenariaux avec la fonction publique hospitalière afin de mieux servir ses besoins propres**

### Actions engagées

- Poursuite du déploiement du partenariat avec la FHF et installation de nouveaux référents handicap mutualisés
- Lancement début 2024 d'un groupe de travail du comité national portant sur les actions à mettre en œuvre pour que la Fonction publique hospitalière mobilise davantage les aides et conventions du FIPHFP



## Recommandation n°3 (FIPHFP)

---

**Alimenter au moyen d'enquêtes régulières incluant notamment des agents des fonctions publiques travailleurs handicapés un baromètre de satisfaction de l'offre de services du FIPHFP**

### Actions engagées

- Réalisation d'une enquête de satisfaction auprès des employeurs publics à l'automne 2023
- Dispositif d'enquêtes à renforcer dans le cadre de la prochaine convention d'objectifs et de gestion FIPHPF-Etat-Caisse des dépôts



## Recommandation n°4 (FIPHFP, CDC)

---

**Chiffrer les gains potentiels résultant de la modernisation des applicatifs et en tirer les conséquences en termes de coût de gestion pour 2024 et pour la période de la prochaine convention d'objectifs et de gestion**

### Actions engagées

- Baisse du coût de la gestion administrative par la CDC d'ores et déjà actée dans le cadre du budget initial 2024 du FIPFHP adopté par le Comité national de novembre 2024
- Recommandation à prendre en compte dans le cadre de la prochaine convention d'objectifs et de gestion FIPHPF-Etat-Caisse des dépôts





## Recommandation n°5 (FIPHFP)

---

**Alléger les modalités de sollicitation et d'obtention des aides du catalogue, notamment – en relevant le plafond, - en autorisant les demandes multiples, - en engageant tout ou partie de la dépense d'aide ponctuelle a priori**

### Actions engagées

- Propositions émises dès 2023 par le comité des usagers réunissant des agents publics en situation de handicap et des référents handicap de proximité, actuellement examinées par les commissions et le Comité national du FIPHFP
- Travaux sur la rénovation des aides du FIPHFP à engager dans le cadre de la prochaine convention d'objectif et de gestion FIPHFP-Etat-Caisse des dépôts



## Recommandation n°6 (FIPHFP)

---

**Simplifier les conventions triennales bilatérales afin de mieux tenir compte des besoins, de la taille et de la capacité à faire des employeurs publics et de faciliter leur renouvellement**

### Actions engagées

- Expérimentation pour certains employeurs publics de taille significative d'une convention sur 4 ans dans le cadre d'un renouvellement de convention
- Travaux sur la rénovation des conventions du FIPHFP engagés en 2024



## Recommandation n°7 (FIPHFP)

---

**Evaluer l'efficacité de la dépense d'intervention par type d'actions conduites (offre catalogue, convention bilatérale triennale avec un employeur, actions intermédiées en partenariat)**

### Actions engagées

- Recommandation à prendre en compte dans le cadre de la prochaine convention d'objectif et de gestion FIPHFP-Etat-Caisse des dépôts en mobilisant les services experts de l'Etat

## Recommandation n°8 (FIPHFP)

---

**Obtenir un compte-rendu précis des actions co-financées par le FIPHFP et mises en oeuvre par l'Agefiph et par Pôle emploi dans le cadre de leurs partenariats respectifs**

### Actions engagées

- Réalisation en 2023 d'une évaluation du partenariat FIPHFP-Agefiph
- Recommandation prise en compte dans le cadre de l'élaboration du nouveau partenariat 2024-2027 entre le FIPHFP et l'Agefiph, notamment à travers la mise en œuvre d'indicateurs de suivi
- Elaboration fin 2023 d'indicateurs relatifs à l'accompagnement par le service public de l'emploi des demandeurs d'emploi en situation de handicap vers le secteur public
- Recommandation à prendre en compte dans le cadre de l'élaboration de la prochaine convention quinquapartite entre l'Etat, le FIPHFP, l'Agefiph, France Travail et Chéops

## Recommandation n°8 (FIPHFP)

---

**Obtenir un compte-rendu précis des actions co-financées par le FIPHFP et mises en oeuvre par l'Agefiph et par Pôle emploi dans le cadre de leurs partenariats respectifs**

### Actions engagées

- Réalisation en 2023 d'une évaluation du partenariat FIPHFP-Agefiph
- Recommandation prise en compte dans le cadre de l'élaboration du nouveau partenariat 2024-2027 entre le FIPHFP et l'Agefiph, notamment à travers la mise en œuvre d'indicateurs de suivi
- Elaboration fin 2023 d'indicateurs relatifs à l'accompagnement par le service public de l'emploi des demandeurs d'emploi en situation de handicap vers le secteur public
- Recommandation à prendre en compte dans le cadre de l'élaboration de la prochaine convention quinquapartite entre l'Etat, le FIPHFP, l'Agefiph, France Travail et Chéops

## 6) Traitement de situations

---



- Chaque employeur présente une action dans le cadre d'un témoignage convivial de 5 minutes maximum sur :
  - un recrutement d'une personne handicapée,
  - une situation de maintien dans l'emploi,
  - une action de sensibilisation,
  - un partenariat avec un Esat ou une Entreprise Adaptée,
  - un souhait, un projet...
  - autres...

## 7) Divers

---



Programme Handi Pacte Normandie	Année 1 (2024) 11 actions
1) Club des conventionnés	Caen (16 avril) Rouen (16 mai)
2) Outil réseau des correspondants handicap	Mars
3) Atelier Handi'form 1	Octobre à préciser
4) Web 1 MDPH	25 mars
5) Web 2 Nouvelles PAS	7 mai
6) Web 3 Handicap psy	23 mai
7) Web 4 CSA	27 juin
8) Web 5 Diagnostic H et E	Sept. à préciser
9) Web 6 SEEPH	Octobre à préciser
10) Web 7 9/10 du FIPHFP	Nov. à préciser
11) Zoom partenaires	Au fil de l'eau

# CATALOGUE DES ACTEURS LOCAUX



Edition Juin 2024





# SOMMAIRE

## INSTITUTIONNELS

FIPHFP

PFRH

PRITH

CDG

MDPH

## SOUS-TRAITANCE

ESAT

Entreprises Adaptées

## MAINTIEN DANS L'EMPLOI

Cap emploi (maintien)

Comète

Médecine du travail

## FORMATION

ANFH

CNFPT

CFA

ESRP

Universités

## RECRUTEMENT

Cap emploi (insertion)

Pôle emploi

Missions locales

## EXPERTISES COMPLÉMENTAIRES

Inclu'Pro

Etudes ergonomiques

PAS

DEA

ALFEPH

RHF



## Info sur l'annuaire des correspondants handicap de Normandie.



### SOMMAIRE

<b>1) Fonction Publique d'Etat</b>	<b>page 4</b>
- Directions Régionales	page 4
- Préfectures (SGCD)	page 8
- Directions Départementales du Calvados	page 9
- Directions Départementales de l'Eure	page 10
- Directions Départementales de la Manche	page 11
- Directions Départementales de l'Orne	page 12
- Directions Départementales de Seine-Maritime	page 13
- Universités et CROUS	page 14
- Ecoles d'enseignement supérieur	page 15
<b>2) Fonction Publique Hospitalière</b>	<b>page 16</b>
- Département du Calvados	page 16
- Département de l'Eure	page 18
- Département de la Manche	page 19
- Département de l'Orne	page 21
- Département de Seine-Maritime	page 23
<b>3) Fonction Publique Territoriale</b>	<b>page 25</b>
- Département du Calvados	page 25
- Département de l'Eure	page 28
- Département de la Manche	page 30
- Département de l'Orne	page 33
- Département de Seine-Maritime	page 35



# Les capsules vidéo

---



Dix thématiques sont traitées :

- Le décompte de sécurité sociale obligatoire
- Comment solliciter l'aide au transport ?
- La Formation PPR ou reclassement ?
- La validité des pièces
- A quoi ça sert et comment remplir un tableau de surcoût ?
- Qu'est-ce que le paiement échelonné ?
- Le paiement échelonné pour l'apprentissage
- La préconisation médicale
- Déposer les pièces de votre dossier

<https://www.youtube.com/playlist?list=PLZOO21aL4Lebhdwc9-KSbk0MwSHa0h8VC>



14 mai 2024  
La Halle aux Toiles  
19, pl. de la Basse-Vieille-Tour  
76000 ROUEN

# 1<sup>er</sup> FORUM EMPLOI ET SANTÉ MENTALE

En présentiel et en ligne  
GRATUIT & TOUT PUBLIC

- Fédérateur
- Centré solutions et bonnes pratiques
- Interactif et vivant
- Co-construit avec les acteurs de l'entreprise et de la santé mentale



## PARTENAIRE, INTERVENANT OU PARTICIPANT ?

NOUS AVONS TOUS  
UN RÔLE À JOUER !



# SEEPH

---



## **LADAPT, l'Agefiph et le FIPHFP annoncent le thème de la 28ème Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées**

Pour la 28ème Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH), qui se déroulera **du lundi 18 au dimanche 24 novembre 2024**, LADAPT, l'Agefiph et le FIPHFP proposent de s'engager, de débattre et mettre en valeur des actions dans toute la France autour de la thématique :

**« Handicap et parcours professionnel : Comment assurer une vraie égalité des chances ? »**

# Nos visuels de la SEEPH

Notre charte graphique et le logo choisis en 2022 qui symbolise **l'articulation de l'écosystème de l'emploi des personnes en situation de handicap**. Il rassemble les couleurs des trois organisations et invite toutes les parties prenantes de la SEEPH à **participer collectivement à l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées**.



Communication commune



Communication spécifique LADAPT



Communication spécifique AGEFIPH



Communication spécifique FIPHFP

## 2 anniversaires en 2025

---



- 1) 50 ans de la loi du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées



- 2) 20 ans de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

